



Rédigé par les membres du bureau - Mise en page J. Mus - Impression Transcopy



Léo, association au profit des Orphelins Handicapés du Mali
Créée en 1999 - Loi 1901 - Déclarée à Avignon - siret : 519 212 096 00019
www.leo.asso.fr - contact@leo.asso.fr -  : Association LEO



© Léo



© Léo



© Léo

LES NOUNOUS ...

Les nourrices dites "*nounous*" de la section handicap au CAPF de Bamako :
Aoua, Bintou, Aminata, Djénebou, Fatoumata, Mako, Mariam, Na, Néné, Oumo,
Sita, Yama. Elles sont là depuis 6 ans, 12 ans, 15 ans, 20 ans, 30 ans ... sans
formation initiale mais soucieuses de donner le meilleur d'elles-mêmes.



© Léo



© Léo



© Santé Sud

Les douze nourrices de la section handicap revendiquent une reconnaissance statutaire auprès du Ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et la Famille (MPFEF). Une étude a été lancée par ce ministère en 2012 pour envisager leur contractualisation mais, les conditions d'âge et de niveau scolaire prévues pour une intégration dans la fonction publique, ne lui ont pas permis d'aboutir à ce jour.

Elles expliquent à Magali en bambara : "Depuis que l'association Léo donne les moyens au CAPF de soigner les enfants, ils se portent mieux. Notre relation avec les enfants a beaucoup évolué grâce aux formations Léo/Santé Sud. Nous avons appris que ces enfants méritent notre attention. Nous avons aussi appris à communiquer avec eux, ils comprennent ce que nous leur disons et nous regardent lorsque l'on prononce leur nom. La présence des thérapeutes et des éducateurs améliorent nos conditions de travail."

Fatoumata : "Je travaille avec les enfants depuis plus de 30 ans. Je prends le Sotrama le matin vers 5 heures j'arrive à 7 heures. Je lave et habille les enfants pour le départ à l'école dans le minibus Léo. J'accompagne et passe la journée avec les plus petits qui vont à l'école du CRHP. Les plus grands Awa, Draba, Idrissa, Karounga, Mah, Mahamadou, les deux Ousmane et Sidi vont à Amaldème accompagnés par Djénébou qui reste avec eux toute la journée. Le minibus vient nous rechercher en fin de journée. Pendant les vacances scolaires nous restons tous les jours au CAPF sauf le vendredi après-midi jour de sortie au parc."

DO : "Je travaille depuis 21 ans au CAPF avec les enfants handicapés. J'ai eu 9 enfants, les enfants handicapés sont aussi mes enfants, je m'en occupe avec amour et patience. Le travail est difficile mais nous chantons et dansons avec eux. Moi aussi j'habite loin je mets 2 heures en Sotrama pour venir travailler."



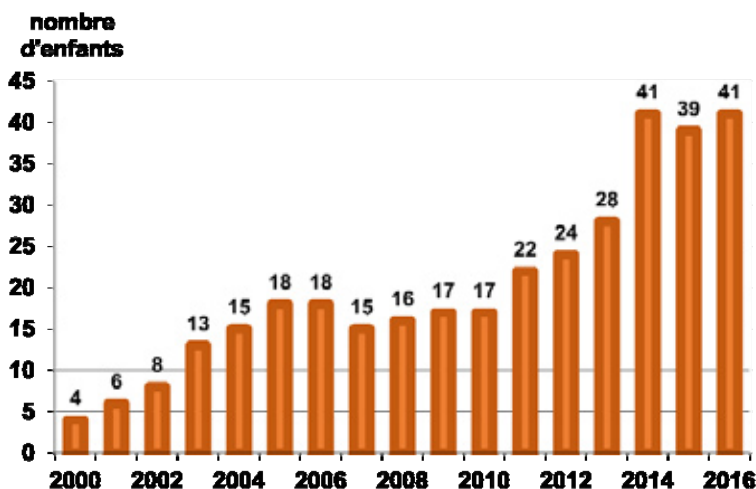
Cent dix personnes travaillent au CAPF et seulement 20%, essentiellement des titulaires de postes administratifs, bénéficient du statut de fonctionnaire. Les autres sont vacataires et perçoivent un salaire mensuel moyen de 100 €. Ces salaires sont réglés par la direction financière du Ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et la Famille (MPFEF) dont dépend le CAPF, avec les dotations des partenaires associatifs étrangers alors que cette charge salariale incombe aux pouvoirs publics maliens.

Dans la section handicap de l'établissement, deux nourrices travaillent en journée pour l'accompagnement scolaire. Les autres nourrices qui assurent une permanence constante auprès des enfants en alternant les gardes du matin, de l'après-midi et de la nuit, travaillent 42 heures par semaine et bénéficient de 6 jours de repos par mois et d'un mois de congés annuels.



Malgré les récents dysfonctionnements au sein de l'établissement liés aux changements de direction, l'équipe pluridisciplinaire des thérapeutes, soignants, éducateurs poursuit avec la même efficacité son action d'encadrement des nourrices de la section handicap. La communication entre eux et les nourrices fonctionne bien et notre partenaire Santé Sud Bamako leur apporte un appui permanent accompagné d'un soutien en évaluation et formation.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ORPHELINS EN SITUATION DE HANDICAP AU CAPF DE 2000 à 2016



Devant l'effectif pléthorique d'orphelins dans l'établissement (247 au 31 décembre 2016 dont 41 en situation de handicap) le Ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et la Famille (MPFEF) s'est engagé dans la construction d'un orphelinat plus spacieux à 30 km de l'actuel bâtiment du centre-ville. Le gros œuvre est terminé et le ministère a sollicité l'expertise de Santé Sud Bamako pour l'aménagement de la nouvelle structure ainsi que la mise en œuvre et le suivi du déménagement qui devrait se faire à partir de septembre 2017.

Cette nouvelle orientation va permettre de redéfinir les conditions d'accueil des orphelins abandonnés en particulier ceux en situation de handicap âgés de plus de cinq ans. L'ONG Santé Sud et la Coopération Monégasque Bamako vont organiser en 2017, deux journées de concertation nationale pour l'insertion des orphelins handicapés dans la société malienne. Tous les acteurs publics et privés de l'enfance et du handicap au Mali y participeront.

REMERCIEMENTS

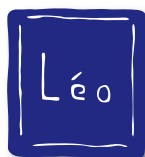
Nous tenons à remercier les marraines, parrains et donateurs pour leur générosité sans laquelle les orphelins en situation de handicap bamakois ne pourraient bénéficier d'un minimum de soins et de prise en charge assurant leur développement et leur bien-être.



Un grand merci à l'Association RENCOUNTERS DES CULTURES de Saignon dans le Vaucluse qui soutient généreusement depuis de nombreuses années l'appui aux soins des orphelins en situation de handicap de Bamako.

ASSEMBLEE GENERALE LEO 2017

Nous vous invitons à participer à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra chez Juliette et Jean Marie FARRUGIA le samedi 20 mai à 17heures 66 rue Saint Raymond à Mazan. A l'issue de cette assemblée nous partageons le verre de l'amitié.



Pour adresser vos courriers :

Association Léo

66, rue Saint Raymond - 84380 Mazan

contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10